

DROITS ET DEVOIRS

en classe coopérative

apprendre et vivre coopérativement

COMMUNICATION / EXPRESSION

DROITS <i>Je peux</i>	DEVOIRS <i>Je dois</i>	Organisation coopérative
S'exprimer librement: parole, texte, création artistique	Ecouter / respecter: la parole, les écrits, les productions des autres	Moments et lieux d'expression: texte libre, ateliers
Critiquer / donner un avis féliciter / reprocher	Accepter / prendre en compte les remarques, avis négocier / échanger	Conseil de coopérative

TRAVAIL

DROITS <i>Je peux</i>	DEVOIRS <i>Je dois</i>	Organisation coopérative
Choisir certaines activités	Remplir le contrat de travail	Plans de travail collectif / individuels
Proposer des activités	Participer aux activités communes	Conseil de coop Elaboration en commun de l'emploi du temps
Auto-correction	Honnêteté	Outils adaptés: fichiers, plans
Demander de l'aide à un copain, à la maîtresse, à l'éducatrice Entraide / parrainage	Apporter de l'aide si je peux	Organisation du travail individuel ou de groupe
Avoir du matériel en état, propre, rangé	Respecter, ranger, entretenir le matériel commun	Installation adéquate Coins activités
Contrôler / évaluer mon travail, celui des autres	Contrôler / évaluer mon travail, celui des autres	Plans de travail Temps de bilan
Faire des activités qui me plaisent	Faire des activités imposées qui ne me plaisent pas forcément	Le plus possible d'activités-supports motivantes: journal, corres, sorties...

RELATIONS

DROITS <i>Je peux</i>	DEVOIRS <i>Je dois</i>	Organisation coopérative
Confiance, respect, justice	Confiance, respect, justice	Gestion des conflits
Proposer des règles	Accepter sanctions	Lois de la classe
Participer à l'organisation	Assumer une responsabilité : matérielle ou d'organisation	responsabilités individuelles: trésorier, ordi..

PART DU MAITRE

DROITS <i>Je peux</i>	DEVOIRS <i>Je dois</i>	Organisation coopérative
Participer aux décisions	Garant des décisions	Partager les pouvoirs
Droit de veto	Justifier	Statut particulier de responsable légal pour l'extérieur
Initiative pour les activités	Apporter compétences / aide	Attitude coopérative aidante

En résumé:

En classe, j'appartiens à une société. Comme tout groupe, elle a ses règles.

J'ai les mêmes droits que tous les autres.

J'ai des devoirs envers eux et eux envers moi.

L'école est un milieu particulier.

Apprendre et vivre coopérativement suppose une attitude volontaire de chacun.

Cela s'apprend et n'est pas toujours facile.

P. Despoulain

apprendre et vivre coopérativement

DROITS ET DEVOIRS

en classe coopérative